

Arrêté 2017 – 20

Portant délégation de signature responsable administrative du service financier

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université;
Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence,
Vu l'arrêté 2015-28 portant nomination de Madame Nathalie BRICIER en qualité de responsable administrative du service financier de l'IEP ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Nathalie BRICIER, responsable administrative du service financier de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, reçoit délégation de signature à l'effet de signer, au nom du Directeur, le Professeur Rostane MEHDI, les bordereaux des titres de recettes et des mandats de paiements.

Article 5 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 24 août 2017. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du déléguant ou du déléguataire.

Fait à Aix-en-Provence, le 21 juillet 2017.

**Professeur Rostane Mehdi,
Directeur.**



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 21 JUIL. 2017

DATE D'AFFICHAGE : 30.08.2017